Samedi 3 Aout 1901 — Le Numéro : 5 Centimes — 34e Année — No 52478

L'INDÉPENDANT RÉMOIS

Journal Républicain Quotidien

ABONNEMENTS

REIMS, MARNE ET DÉPTS LIMITR Un an, 18 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois Mois, 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS . . Un an, 20 fr. — Six mois, 11 fr. — Trois Mois, 6 fr. 50
ÉTRANGER . . . . . Un an, 36 fr. — Six mois, 18 fr. — Trois Mois, 9 fr. »

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois et sont continués à moins d'ordre contraire.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
40, Rue de Talleyrand, Reims.

Rédacteur en chef : Ernest DUPONT

ANNONCES (Payables d'avance)

ANNONCES à la 4e page (8 colonnes), en 6 (minimum 1 24). . . la ligne » 20 cent.
RECLAMES à la 3e page, en 8 . . . . . — » 40 —
A L'INTÉRIEUR DU JOURNAL (Faits divers) . . . . . — » 50 —
— (Chronique régionale). . . . . — 1 »

On traite à forfait pour une Annonce souvent répétée.
Les Annonces sont reçues à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse.

LES JEUX EN FRANCE

Il est fort question en ce moment, à Paris, d'une affaire passablement scandaleuse qui met en émoi le monde des joueurs aux courses et ailleurs et le monde des fils de famille qui « font la fête », c'est-à-dire beaucoup de gens.

La chose a commencé par une fraude sur les champs de courses. Un habitant de Lille, qui est, d'ailleurs, d'une très bonne famille et qui a, dans cette grande ville, une situation qui assure sa « respectability », comme disent les Anglais, avait imaginé de compter, engager pour les courses un très mauvais cheval, noté comme un « carcan », et de lui substituer, au moment de la course, un autre cheval qui lui ressemblait de taille et de robe, mais qui était plus âgé, et, en plus, excellent. La fraude, je ne sais comment, car je suis tout à fait étranger aux choses du sport hippique, a été découverte, et, d'ailleurs, avouée par le coupable.

Il pensait, sans doute, en être quitte pour une disqualification. C'est, en effet, l'usage en pareille matière de ne pas poursuivre les coupables et de se contenter de leur interdire les champs de courses. Il y avait, à cet usage, plusieurs raisons, plus ou moins bonnes. L'une, c'est que le jeu étant une spéculation qui, comme les paris, n'est pas reconnue par la loi et ne peut pas donner lieu à une action civile, il peut être douteux, en droit, que la fraude au jeu puisse donner lieu à une action criminelle. L'autre raison, qui suffirait à expliquer l'usage, c'est que l'idée, répandue et prouvée par le fait, que le vol est possible sur les champs de courses, étant de nature à écarter les joueurs, les gens intéressés à la prospérité des courses ne tenaient pas à la propager. Mais, depuis quelques années, l'Etat, par la part de bénéfices qu'il perçoit sur le pari mutuel, s'est fait — car il ne faut pas se cacher derrière le doigt et reculer devant les mots quand on accepte les choses — tenancier de jeux publics. L'opinion le rendait donc responsable à bon droit de l'impunité, de la demi-tolérance qu'obtiendraient les filouteries sportives. Il ne l'a pas voulu. Aussi le monsieur de Lille qui a « maquillé » son cheval est-il l'objet de poursuites et le dossier de l'affaire est-il, depuis deux ou trois jours, remis à un juge pour l'instruction.

Mais, ici, la chose se complique. Par les indiscrétions, peut-être hâtives des journaux, nous avons appris que l'auteur de la fraude avait des complices, dont l'un est très connu pour avoir été disqualifié déjà en une autre occasion. De plus, à l'affaire assez simple du champ de courses est venue s'ajouter une série d'affaires plus compliquées. On parle de tricheries au jeu, de « chambrages », de riches étrangers dont on donne les noms très connus dans la colonie, de billets à ordre, qu'on faisait souscrire, plus ou moins volontairement, aux « pigeons ». Bref, on croirait lire un roman de Ponson du Terrail et on peut penser que la bande des habits noirs, inventée par lui, a pris une réalité. Car les personnages que l'on cite, affublés de titres nobiliaires, appartiennent au monde de la haute vie et étaient les hôtes généreux des lieux de plaisir de Paris.

Je crois, cependant, qu'il faudra en rabattre du roman, ou, tout au moins, en effacer quelque chapitre. Car il me paraît que, s'il y a eu réellement deux ou trois aigrefins à la façon du siècle dernier, où on les appelait les « chevaliers », certains hommes, de bonne situation sociale et qui se trouvent compromis dans l'aventure pourraient bien être eux-mêmes des victimes et non des complices. En tout cas, si le juge d'instruction conclut à des poursuites, le procès sera des plus curieux.

Mais ce n'est pas le scandale qui m'intéresse. C'est la morale qu'on en peut tirer. Cette morale, c'est que le jeu, quand il cesse d'être une distraction et devient une sorte d'industrie, quand il est pratiqué par des hommes qui n'ont pas d'autre travail, et d'autre métier, est une chose terrible, où il est difficile de rester honnête. Il y a bel âge que le poète l'a dit !

On commence par être dupe.
On finit par être fripon.

L'éducation, la situation sociale des gens ne les défendent pas toujours contre la tentation de « corriger la fortune ».

Sans parler d'exemples historiques fameux dans le passé — on volait au jeu jusqu'à la cour des rois! — il n'est guère d'année où la haute société parisienne ne soit affligée par le naufrage de l'honneur de quelque homme qui s'est laissé entraîner à de fâcheuses compromissions. Le milieu des joueurs n'est pas une garantie.

Des escrocs ont « travaillé » dans les cercles les plus fermés de Paris, aux prétentions les plus aristocratiques, aussi bien que dans les « tripots » et les « claque-dents ». Comme j'ai aimé les émotions du jeu (je suis à l'âge où, revenu des passions, on peut les avouer) j'ai pu constater qu'il était à peu près impossible de créer un centre de joueurs, un « cercle », où ne se glissaient pas des gens capables d'indélicatesse. Or, d'autre part, c'est une chimère de vouloir empêcher les hommes de jouer. Les prohibitions, qui ont été quelquefois accompagnées de sanctions sévères, n'y ont jamais rien fait. Au contraire. Le jeu poursuivi devient le jeu clandestin et, quand le jeu est tel, il ne fait que devenir pire. Aussi, j'en suis arrivé à me demander si ce qu'il y aurait de mieux à faire ne serait pas, pour l'Etat, de l'organiser au lieu de le « tolérer ».

Henry FOUQUIER.

(Reproduction interdite.)

LA POLITIQUE

On lira plus loin une dépêche datée de Constantinople et annonçant la prochaine visite du roi de Grèce au sultan. On lira également plus loin qu'Abdul-Hamid aurait l'intention d'accorder au souverain hellène des avantages en Macédoine. Les peuples présents entretiennent l'amitié et l'antagonisme ottoman paraîtrait tout disposé à combler le roi Georges de faveurs.

Cette dépêche ne laisse pas de nous faire rêver tant soit peu. Hier, on nous annonçait que la torche guerrière brûlait sur les frontières de cette Macédoine où Abdul-Hamid se dispose à cueillir l'olivier de la paix et, aujourd'hui, voilà que tout le monde grecoturc parle de s'embrasser.

Cette comédie tout à fait aristophanesque apparaît des explications et des diplomates bien informés n'ont pas tardé à les produire.

Pour le bon renom de l'agence par le fil de laquelle la dépêche troublante avait été colportée, les faits indiqués étaient exacts. Les nationalistes hellènes avaient manifesté l'intention de jouer une seconde manche avec la Turquie et, profitant d'un voyage du roi Georges, ils avaient fait signer au prince héritier l'ordre de mobiliser la flotte. Fort heureusement, nous sommes au siècle du télégraphe et du téléphone. Le tsar télégraphia, plusieurs chefs de gouvernements européens suivirent son exemple et les navires hellènes ne prirent pas le large.

Tel est est le résumé des négociations repises qui encadrèrent la grande alerte de l'autre jour. Le sultan rouge n'aurait peut-être pas été fâché de tirer de nouvelles pintes de sang de cette pauvre Grèce, mais comme sa politique se borne à ne pas se brouiller avec l'Europe, il se déclare content et, magnanime, il dit, maintenant, qu'il offrira des cadeaux.

Donc, beaucoup de bruit, pour peu de chose.

Tout ce qu'il y a à retenir dans ce vaudeville politique c'est la désinvolture avec laquelle les ministres d'un roi constitutionnel traitèrent les affaires de leur pays.

Décidément, la République a encore du bon et à défaut d'autres, c'est une institution que l'Europe, en général, et la Grèce, en particulier, ont le droit de nous envier.

Ernest DUPONT.

ÇA et LÀ

Les journaux londoniens s'amusent beaucoup d'une mésaventure architecturale qui est arrivée dans le quartier de Blackpool.

La Compagnie des tramways de Mentone-Church a fait construire la dernière-cri une bâtisse énorme avec des portes en fer massif, et destinée à servir de refuge aux voitures de la ligne.

Cet abri étant terminé, on a voulu y garer les premiers trains. Horreur! l'architecte n'avait oublié qu'une chose : faire les portes assez grandes.

Provisoirement les trains devront passer la nuit dehors en attendant qu'on élargisse les portes.

* *

Une émigration de serpents.

La banlieue de Vienne est, depuis quelques jours, littralement infestée de serpents très venimeux, qui ont déjà causé plusieurs accidents mortels, notamment parmi les enfants de la campagne. Ces serpents, qui ressemblent à des couleuvres, se faufilent partout. Dans les maisons, on en trouve jusque dans les lits et, dans un wagon plein de voyageurs, on en a trouvé un sous une banquette.

On suppose que l'émigration de ces reptiles a été provoquée par la chaleur qui les aura chassés des Alpes où ils vivent habituellement.

* *

Savez vous quel est le plus grand journal pays jusqu'à nos jours?

Il est publié à New York — naturellement — en 1860. Il avait huit pages de 4 m. 50 de haut sur 1 m. 80 de large, chaque page avait 12 colonnes. Ce numéro, tiré à 15,000 exemplaires, devait paraître tous les cent ans; aussi, pour le faire tout à fait extraordinaire, on omettait le numéro anonymes, ni article de réclame.

Il coûtait 50 centimes.

Quand au plus petit journal du monde, il paraît encore au Mexique et se nomme le *Téléphone*. Il tirait 200 fois et plus dans le fameux journal de New-York, qui portait le titre modeste de *Illuminated quadruple constitution*.

NOS DÉPÊCHES

DERNIÈRE HEURE

Deux heures du matin

LES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Paris, 2 août.

Les conseils d'arrondissement se réunissent le 15 août pour la première partie de leur session et le 23 septembre pour la seconde.

AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, 2 août.

En l'absence de M. Baudin, le ministère de la guerre fera l'interim du ministère des travaux publics.

UNE INTERPELLATION

M. Laforre, député de l'Hérault, a adressé au président du Conseil une lettre l'informant de son intention de l'interpeller à la rentrée au sujet d'une lettre que l'évêque de Montpellier vient d'adresser aux familles chrétiennes relativement au concours qu'un fonctionnaire consistorialiste a prêté dans le passé et continue de prêter à l'enseignement d'une congrégation non autorisée.

NOS MINISTRES EN VOYAGE

Paris, 2 août.

M. Waldeck-Rousseau se trouve actuellement aux environs de Nantes, où il passera deux ou trois jours avant de se rendre sur les côtes de Bretagne, où il doit entreprendre une croisière sur le yacht *René*.

M. de Lanessan quitera Paris demain matin pour se rendre à Caen, où il doit présider la séance de clôture du Congrès national de la Ligue de l'enseignement.

LA GUERRE ANGLO-BOER

Lisbonne, 2 août.

Un échange de notes a eu lieu entre les gouvernements anglais et portugais au sujet de l'invasion de la colonie portugaise de l'Afrique orientale par les commandos boers.

Le gouvernement portugais se serait engagé à repousser les invasions par la force.

Les Boers surpris en rraps sur le territoire de la colonie, soit isolement, soit en groupes, seront désarmés et internés conformément à la Convention internationale.

AFFAIRES DE CHINE

Londres, 2 août.

Le correspondant du *Globe* à Shanghai télégraphie que le pour-a ajourné sa rentrée à Pékin sous prétexte que les puissances étrangères n'ont pas voulu retirer leurs troupes.

Londres, 2 août.

Les journaux publient une dépêche de Chine disant que le bruit court que Li-Hung-Chang est mourant.

Hong-Kong, 2 août.

Les navires de guerre anglais *Glory*, *Eclipse* et *Daphné* sont arrivés à l'improviste à Amoy.

Tout est calme à Hong-Kong.

L'ESPAGNE ET LE MAROC

Madrid, 2 août.

On est presque certain qu'une ambassade marocaine viendra en Espagne pour s'occuper d'une question identique à celle que les autres représentants du Sultan ont traitée en Europe.

UN NOUVEAU TORPILLEUR

Cherbourg, 2 août.

Le nouveau torpilleur *Mistral* vient de rentrer après des essais à grande vitesse qui ont été excellents.

La vitesse obtenue a été de 28 nœuds 50, dépassant de 2 nœuds 50 les previsions.

Le transport *Drôme*, venant de Brest, est mouillé en rade.

La canonnière *Phlegeton*, destinée à Bizerte est partie pour faire des essais de 24 heures avant son départ pour Bizerte.

LA SOUS-COMMISSION DE LA MARINE

Rotterdam, 2 août.

La sous-commission de la marine de la Chambre des députés française vient d'arriver, par Harwich.

Au lieu de quitter le bateau à Hoek-Holland, la commission continuera son voyage à bord du steamer jusqu'à Rotterdam où elle est débarquée à neuf heures.

La commission a été reçue par le consul général de France.

Elle visitera aujourd'hui le port.

L'AÉROSTATION EN ALLEMAGNE

Berlin, 2 août.

Deux aéronautes du bureau météorologique, MM. Dresen et Suchting, sont partis hier en ballon de Berlin à dix heures cinquante du matin et ont atteint à six heures trente près de Cottbus. Ils ont atteint une altitude qu'on ne peut évaluer exactement, puisque les deux aéronautes se sont évanouis, mais qui est supérieure à 10,000 mètres.

La température, au moment où les deux aéronautes sont tombés sans connaissance, était de 40 degrés au-dessous de zéro.

LE « LAOS »

La Ciotat, 2 août.

Le *Laos*, le paquebot qui a été contaminé, a été refoulé dans le port de Marseille, soumis à la désinfection au Frioul, et il est attendu ici pour être soumis à de nouvelles opérations d'assainissement.

ENSEVELI DANS UN PUITS

Chartres, 2 août.

La population suit avec anxiété les nouvelles de travaux entrepris pour sauver un puisatier nommé Simon qui, depuis quelques huit heures, est enseveli dans un puits, à Saumeray.

Des soldats du génie s'emploient activement au sauvetage. On entend parfaitement les appels de Simon, qui a pu indiquer de quel côté on devait diriger les fouilles.

Deux puits ont été creusés. Dans l'un on a commencé une galerie se dirigeant vers Simon, qu'on espère sauver cette après-midi. Son moral est excellent. Les matériaux nécessaires formant un plancher sont descendus de sa tête.

L'ANGLETERRE & LE TRANSVAAL

M. Krüger aux Etats-Unis. — Les frais de la guerre. — Mécontentement anglais.

Londres, 2 août.

On parle toujours de la visite que le président de la République sud-africaine ferait aux Etats-Unis. On mande de Londres à *Paris-Nouvelles* qu'il partirait vers le 15 d'août.

Au sujet de ce voyage, on télégraphie de Bruxelles au *Daily Mail* que le président Krüger visiterait New-York, Philadelphie, Boston, Washington et Chicago.

Les journaliers commenceraient très prochainement au sujet de la réception de M. Krüger par le président Mac Kinley.

Londres, 2 août.

A la Chambre des communes, Stanley, secrétaire du War office, en réponse à une question, a déclaré que les frais de la guerre entre le 1er avril et le 31 juillet sont évalués approximativement à 800 millions de francs. Mais dans cette somme sont compris plusieurs forts payements pour le compte d'une période antérieure.

Pendant le mois de juillet, les frais ont été de 31 millions par semaine.

Londres, 2 août.

Les autorités anglaises de Pretoria ne diminuent plus leur désappointement.

Tout le monde croyait que la guerre serait terminée à la fin de l'hiver, c'est-à-dire au mois de septembre. On s'aperçoit, au contraire, que les commandos qui tiennent la campagne ont des effectifs assez nombreux pour prolonger la lutte pendant encore longtemps.

Le correspondant du *Daily Mail* en parlant de cette crise qu'il serait imprudent de vouloir préjuger quelle sera la prochaine tactique de l'ennemi, mais que pendant le mois d'août, la colonie du Cap sera son principal objectif.

Un autre correspondant est également d'avis qu'avant longtemps le terrain de la lutte sera transporté sur les bords mêmes de l'Océan.

Tous les journaux, sauf le *Daily News* et le *Morning Leader* discutent avec aigreur grande violence de ton, des représailles immédiates pour l'exécution des nègres combattant dans les rangs anglais récemment par le commandant Kruntzinger.

Toutefois, le *Morning Post* voudrait que lord Kitchener en appelât d'abord au général Botha.

L'ESCADRE ALLEMANDE A CADIX

Cadix, 2 août.

L'escadre allemande venant de Chine est arrivée à Cadix. Le contre-amiral Geissler, son chef, et les commandants des navires sont allés présenter leurs hommages au prince Henri. Celui-ci, en quelques phrases affectueuses, a salué l'escadre au nom de l'empereur Guillaume.

En raison du mauvais état de la mer et de quelques préparatifs que doit faire l'escadre de Chine, les escadres ne pourront partir avant quatre ou six jours.

Un matelot du croiseur *Gazelle* est décédé. Des matelots allemands et espagnols ont accompagné le corps au cimetière.

Madrid, 2 août.

Le correspondant du *Liberal* à Cadix dit que le prince Henri désire quitter Cadix avec les escadres dimanche, lorsque, on croit que cela ne lui sera pas possible, car l'escadre de Chine doit faire quelques préparatifs avant de partir.

L'agonie de M. Crispi.

Le journal de l'homme politique. — On guette la mort. — Des papiers convoités.

Naples, 2 août.

Le bulletin de santé de M. Crispi, publié ce matin, à 7 h. 50, porte :

La nuit a été relativement tranquille.

Les forces se sont un peu améliorées.

Les phénomènes d'hypopystolie du cœur et la dépression nerveuse persistent.

On écrit de Naples :

Les documents et mémoires de Crispi, que sa femme a déjà fait transporter chez un de ses amis à Rome, sont en partie très importants. Son journal comprend environ six années de vie politique. Deux gros volumes contiennent en outre des confidences. Des les premiers jours de la maladie, des ministres avaient été priés pour empêcher qu'il ne fît de pénétrer dans le cabinet de travail de Crispi.

Il est probable que les documents seront mis sous scellés, pour empêcher les tentatives que l'époux séparée de Crispi, Mme Rosalie Montmasson, qui vit toujours, paraît disposée à faire pour s'en emparer.

On télégraphie de Rome à l'Agence nationale :

M. Cocco Ortu, garde des sceaux, voulant sauvegarder les droits de l'Etat sur les documents et papiers de M. Crispi, a télégraphié au juge de paix de Chiaja d'apposer les scellés dès que serait survenue la mort de l'ancien premier ministre.

L'EXPLOITATION SOCIALISTE

Nous lisons dans la *Liberté*, sous la signature de M. Maurice Spronck :

Il est impossible de passer sous silence un article que, dans l'*Aurore*, M. Urbain Gohier consacrait, hier, à dénoncer le commerce qui fait à *Petite République* son confrère de « grèves populaires ».

La *Petite République* est nettement accusée par M. Urbain Gohier de tenir « un bagne industriel » et d'exploiter de malheureuses ouvrières en les soumettant à un travail forcé pour des salaires dérisoires. Et M. Urbain Gohier, que l'on n'accuse jamais au moins d'abuser des euphémismes, déclare que « le cas de ces deux « négriers socialistes » que des « forbans capitalistes », et il assimile M. Jaurès à M. Motin, le député progressiste de Haute-Loire. Pour un pur et pour ses émules en pureté, de pareils rapprochements doivent être singulièrement pénibles.

Nous nous garderons naturellement de prendre parti en cet débat d'une famille à laquelle nous n'appartenons ni d'un côté ni de l'autre. Seulement il nous sera bien permis de déguster avec quelque gaieté ironique les anecdotes que peuvent sur les « Cent mille Paletots que le bazar de la R. Lucullus » distribue en prime aux abonnés de son journal. Il s'agit en effet des vêtements à bon marché que l'on peut voir exposés à la devanture des bureaux de la *Petite République*, et qui sont fabriqués, paraît-il, à des prix de misère, dans les prisons et dans les ouvroirs de femmes.

Encore une fois, nous laissons à M. Urbain Gohier toute la responsabilité des faits qu'il raconte et des chiffres qu'il cite. L'intérêt vraiment supérieur de l'avenirs, c'est d'entendre traiter le journal collectiviste par un confrère de son bord, en des termes que l'on réserve d'habitude pour les grands représentants de l'industrie ou du commerce français.

« Ce que les tarifs du *Décroches mol* en « socialiste, c'est le fâcheux confrère, supposent de faillites dans le petit commerce « et de souffrances chez les ouvrières, on « peut l'imaginer sans peine ». Et il dénonce « cette « exploitation sauvage » ; et il fulmine contre « le mercantis privilégié, qui « célèbre les bienfaits de l'égalité tout en « s'affranchissant de la patente, qui chante « la justice tout en saignant à blanc les ouvriers, qui annonce une ère de vertu tout « en se livrant aux plus sales trafics ». Et il y en a une colonne sur ce ton, qui semble avoir fait but de prouver la « duperie » humanitaire à laquelle se livre M. Jaurès — le grand tribun — et ses amis.

Le grand tribun, ses amis et la Socialo-Lucullus tout entière nous rendront cette justice que nous n'avons jamais formulé sur leur compte le quart, ni le huitième, ni même le trente-cinquième des accusations formidables qu'ils reçoivent d'un confrérie politique. « Comme ils s'aiment ! » s'écriait avec attendrissement le députe socialiste belge M. Vandervelde, au congrès de Paris de 1900. Tous les jours, on a ainsi une occasion nouvelle de vérifier le bien-fondé de cette douce exclamation.

Les Instructions du duc d'Orléans.

Paris, 2 août.

Voici le résumé des instructions données par le duc d'Orléans à M. Binine, chef de son bureau politique :

Le Parlout où cela est possible, c'est-à-dire partout où l'unione d'une manifestation résulterait soit du succès du candidat, soit même de l'importance de la minorité, faire une campagne nettement royaliste.

Je Là où cela n'est pas possible, entreprendre une campagne de coalition, c'est-à-dire se porter sur le nom du candidat antiministériel choisi, mais à la condition de le faire ouvertement en tant que « comité royaliste » et en exploitant les motifs de cette attitude.

LE CONGRES DES ALIÉNISTES

Limoges, 2 août.

Le congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française s'est ouvert, hier, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sauvebois, député, maire de Limoges.

Les congressistes sont au nombre de quarante-trois, parmi lesquels M. Gilbert-Ballet, président du congrès ; le docteur Mondésert, professeur agrégé à l'Université de Saint-Pétersbourg, médecin de l'ambassade de France ; le professeur Crocq, de Bruxelles ; les professeur Bourdard, Brissaud et Raymond, le docteur Vallon, le docteur Joffroy, professeur à la Faculté de Paris ; le docteur Garnier, de l'infirmerie spéciale du dépôt, etc., etc.

Le maire de Limoges a souhaité la bienvenue aux congressistes au nom de la ville, et le docteur Ghéneau, directeur de l'Ecole de médecine, au nom du corps médical de la Haute-Vienne.

M. le docteur Ballet, président du congrès, a répondu au nom de ces confrères.

ECHOS DE PARTOUT

Un télégramme de Cleveland (Etats-Unis) annonce que, samedi dernier 27 juillet, l'aéroplane *Crescent* a couvert un mille, au trot, en 22s 3/4, ce qui constitue un record du monde. Le précédent record, 23s 1/4, par *Théa Bibet*, à Terre-Haute (Indiana), fait le 19 septembre 1900.

M. Mounet-Sully, de la Comédie-Française, va entreprendre pendant son congé une grande tournée départementale dans laquelle il jouera, en compagnie de Mlle Fraquet, de l'Odéon, et de Mlle Sandra Forty, de l'Opéra-Comique, le *Nuit de Mai*, et la *Nuit d'Octobre*, d'Alfred de Musset. Il recitera, en outre, plusieurs poesies de l'auteur de *Rolla*.

Mme de Sainteprix, fille du président de la République, est heureusement accouchée d'un garçon.

Les résultats de l'explosion de Batoum viennent d'être publiés. Huit casernes de la forteresse sont complètement détruites.

Deux dépôts d'explosifs ont sauté et le dépôt de l'intendance est en ruines. Trente soldats ont été tués et soixante blessés.

On nous annonce la mort du général de brigade Chiel de Grandchamp, du cadre de réserve et commandant de la Légion d'honneur.

Divers journaux ayant annoncé que M. Santos Dumont exécuterait des expériences d'aérostation hier après-midi, deux milles personnes environ s'étaient rendues, vers deux heures, aux abords du parc de Saint-Cloud, mais, à 5 heures, mais l'aéronaute avait ajourné son ascension.

Une épidémie de dysenterie règne sur une partie de la garnison à Belfort. Toutes les mesures sont prises ; malheureusement, on a déjà un décès à enregistrer, celui du soldat de la Brosse, fils du colonel directeur d'artillerie.

Les journaux publient une dépêche de Portsmouth, 2 août, disant que le torpilleur anglais *18* a coulé au large d'Alderney. Il n'y a eu aucune victime.

Une foule de 200 personnes a pénétré hier soir dans la prison de Carrollton (Etats-Unis) et disent enfermer une négresse, son fils et sa fille, sous l'inculpation de complicité dans le meurtre d'un message de blancs. Tous trois ont été pendus, puis leurs cadavres ont été criblés de balles.

NOUVELLES POLITIQUES

GRÈCE ET TURQUIE

Constantinople, 2 août.

On confirme la prochaine visite du roi de Grèce au sultan.

Celui-ci désirerait conclure un traité d'amitié avec la Grèce, à laquelle il consentirait des avantages en Macédoine et dont il ne contrarierait plus les visées en Crète.

Cette visite est attendue avec un grand intérêt par le monde politique, en raison des conséquences qu'elle aura si elle se réalise.

M. LOUBET A RAMBOUILLET

Paris, 2 août.

Le président de la République, installé depuis ce matin à Rambouillet, ne reprendra ses audiences que vers le milieu de la semaine prochaine.

M. LEYGUES

Paris, 2 août.

M. Leygues a pris possession aujourd'hui du ministère de l'intérieur, dont il fait l'intérim pendant l'absence de M. Waldeck-Rousseau, tout en dirigeant son propre ministère.

LE TOUR DU MONDE

En 64 Jours

Les étapes de M. Gaston Stiegler.

Nous avons annoncé dans notre édition du matin le retour de notre excellent confrère M. Gaston Stiegler à Paris.

On sait que M. Stiegler, du *Matin*, avait entrepris de faire le tour du monde à la suite d'un match conclu avec M. Henri Turot, du *Journal*.

M. Turot n'est pas encore arrivé.

On prévoit qu'il ne sera pas de retour à Paris avant le 9 août ; il aura donc mis quatorze jours de plus que M. Stiegler à accomplir son tour du monde, et deux jours seulement de moins que le héros de Jules Verne.

Il ressort du tableau de marche de M. Gaston Stiegler, qu'il a traversé l'Europe et l'Asie septentrionale (Paris à Vladivostok) en trente jours.

Comme moyen de locomotion, il a employé : le Nord-Express jusqu'à Saint-Pétersbourg, les chemins de fer russes jusqu'à Moscou, le Transsibérien jusqu'à Sirietensk, le fameux radeau bouiné par lui le *Matin*, pour descendre la Chilka jusqu'au confluent de l'Amour, une barque à rames et plusieurs bateaux à vapeur pour descendre à son tour l'Amour jusqu'à Khabarowsk, point où il a repris la voie ferrée jusqu'à Vladivostok.

De Vladivostok à Yokohama, il a mis exactement *huit jours*.

M. Stiegler a dû prendre aussitôt l'un des vapeurs qui font le service dans la mer intérieure du Japon et a fait escale à Kobb.

M. Gaston Stiegler n'a mis que onze jours pour effectuer, sur l'*Empereur d'Inde*, la traversée de Yokohama à Vancouver (île de Vancouver). Mais comme il allait de l'Ouest à l'Est, il convient d'en compter douze.

Total, 59 jours.

Malgré les difficultés de la traversée de la Sibérie, l'absence de moyens de transport réguliers et les retards occasionnés par le manque de correspondance entre les bateaux et les trains, M. Gaston Stiegler est donc allé de Paris à Vancouver en *cinquante jours*.

Le reste n'était plus qu'un jeu d'enfant.

Depuis son départ de Paris jusqu'à son retour à Paris, M. Stiegler aura pris :

41 trains ;
4 paquebots ;
2 bateaux à vapeur ;
1 radeau ;
7 voitures (pour aller d'une gare à une autre ou à un embarcadère de paquebot) ;
1 traîneau ;
1 diligence.

QUARANTE CONTREBANDIÈRES

Genève, 2 août.

Les douaniers de service à la frontière Suisse-Italie, à Masslanico, ont arrêté toute une pension de jeunes filles qui, deux par deux, allaient en promenade.

Dans les poches des jeunes filles, au nombre de quarante, les douaniers ont trouvé des paquets de cigares et de cigarettes pour une centaine contrebandiers.

Les quarante pensionnaires et leurs institutrices ont été incarcérées.

NOUVELLES MILITAIRES

La franchise militaire.

L'affranchissement à titre gratuit des lettres des militaires a présenté quelques ancroches pour qu'il y ait lieu de la modifier dès maintenant. Rien peut donner lieu, du reste, à d'autres observations.

« Je crois, par suite, qu'il convient d'attendre qu'elle ait été appliquée pendant quelque temps pour pouvoir en faire subir telles modifications qui seront dictées par l'expérience. »

Marche forcée.

Un lieutenant, les sergents Pochon, Pinacard, Vigourux et Brunon, du 3e bataillon du 99e de ligne, en garnison à Rouen, qui exécutait ces jours de guerre au camp de la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A l'instruction, vous avez déclaré que vous aviez vu. Cela n'est pas.

Des témoins vous ont vu, et affirment que vous n'avez pas l'air d'un homme vivo. Votre père lui-même dit lorsque vous êtes rentré chez lui vous n'avez pas l'air d'avoir bu.

Encore une fois, pourquoi avez-vous mis la lettre à M. Lecouvreur?

R. Je ne sais pas.

Les réponses de l'accusé sont impermissible. Il conserve une attitude bébête, qu'on nous passe l'expression!

Est-ce comédie? Ou bien ce jeune garçon, grand et fort, est-il réellement dépourvu de sens? Il est difficile de croire à une telle perversité ou à une faiblesse mentale?

C'est ce que vont nous dire les témoins qui ont été appelés à examiner l'état mental de l'accusé.

La Cour se possède pas le plan des lieux.

Le président en fait la description au jury.

Le président demande à Auberlin s'il regrette l'acte qu'il a commis.

R. Oui, monsieur.

LES TÉMOINS

M. le Dr H. Henrot, directeur de l'Ecole de médecine de Reims.

Le témoin a été appelé, avec MM. les docteurs Pozzi et Colleville, à examiner l'accusé. Auberlin a été examiné au point de vue physique, intellectuel et moral.

L'homme, interrogé par le docteur Henrot et ses collègues, leur a semblé être beaucoup plus intelligent qu'il ne voulait le paraître.

Les conclusions du docteur Henrot sont que la responsabilité de l'accusé est limitée sans être éclipsée.

M. Lecointre, cultivateur à Blaise-sous-Hauteville, près Vitry-le-François, le patron de l'accusé. — Le témoin relate la scène de l'incendie. Il dit comment, chez qu'il est qu'on a vu Auberlin, ses doutes tombent sur lui, et il l'accuse de ce crime.

Le témoin raconte ou rapporte quelques scènes et querelles qui avaient éclaté à la ferme entre lui et l'accusé.

Le témoin dit que les dégâts ont été évalués à 12 000 fr., et qu'il a perdu 2.000 fr. Il fournit de nouveaux renseignements et ajoute qu'Auberlin, quoique n'étant pas doué d'une grande intelligence, en possède cependant assez pour savoir discerner le bien du mal.

Mme Berthe Lecointre, femme du précédent. — Le témoin ne fait que confirmer la déposition de son mari. D'après Mme Lecointre, Auberlin était capricieux.

Cette déposition ne présente aucun intérêt, sinon qu'elle est d'un... fastidieux!...

La conviction du témoin, en résumé, est que l'accusé est bien de qu'il fait!

M. Cartier, Gustave, 48 ans, aubergiste. Ce témoin affirme que le cri où Auberlin a mis le feu à la ferme de M. Lecointre, l'accusé n'était pas ivre.

M. Perrotin, François, buraliste aux Grandes-Côtes.

A vendu un cigare et une boîte d'allumettes à Auberlin. Le témoin ne peut affirmer si l'accusé était ivre.

M. Bonardin, Alphonse, cultivateur à Saint-Livière.

Fournit des renseignements sur Auberlin. Ce dernier aurait dit à différentes reprises : « Quand on est sur le trimard » et qu'on rencontre un type bien mis sur la route, on lui fait son affaire ». A plusieurs reprises, Auberlin aurait menacé le témoin de le « griller ».

Le témoin dit qu'il croit l'accusé capable de mettre ses menaces à exécution.

C'est le dernier témoin.

LE RÉQUISITOIRE

M. Grandjean prend la parole pour requérir des réquisitions.

L'honorable magistrat ne reviendra pas sur les faits. Vous avez entendu les témoins, dit-il.

On nomme reproché à cet homme étonne et terrifie!

Auberlin a été examiné. Est-il responsable? Ou bien a-t-il une responsabilité limitée?

Ne nous laissons pas égarer, et surtout ne laissons pas égarer notre bon sens, dit l'avocat général.

Et l'avocat général examine le rapport de M. le Dr H. Henrot. Des confusions du Commissaire spécial, continue le magistrat, il ressort qu'Auberlin est en état d'infériorité morale et intellectuelle et que sa responsabilité doit être limitée.

Le jury appréciera ces conclusions.

Auberlin a une mauvaise réputation. Il est connu de tous. Très brièvement le magistrat retrace le séjour de l'accusé chez son divers patrons. Partout il a été renvoyé pour mauvaise conduite ou vol.

Auberlin est ennemi du patronat! A aucun moment ses patrons n'ont remarqué qu'il devait être rendu irresponsable de ses actes ou de ses propos.

M. Grandjean relate la scène du crime. Il a recherché le crime parce qu'il est ennemi de ceux qui le possèdent!

Et pour commettre ce crime, cet homme qu'on veut considérer comme non responsable, alla d'autre les soupçons éventuels qui pourraient peser sur lui, Auberlin achète un cigare et des allumettes!

Voilà l'homme qui n'a pas conscience de ses actes!

Et qui est le mobile de ce crime? A quoi a cédé cet homme? comment l'avocat général.

C'est bien simple! Il a fait le mal pour faire le mal, pour torturer!

Votre devoir, Messieurs, est tout tracé, cet homme doit être mis hors de la société.

Vous examinerez si vous devez vous montrer inexorables, si vous devez, au contraire, vous montrer indulgents.

C'est sur ces paroles que M. Grandjean termine son réquisitoire.

LA DÉFENSE

Me Vassart, qui présente la défense de l'accusé, prend la parole.

Le ministère public vous dit, dit-il, sous le coup d'un profond étonnement devant le long et énergique réquisitoire de l'avocat général.

Vous avez à vous demander, pour la première fois, que peut être le degré de responsabilité de ceux qui ont commis ce crime devant vous. Un homme que les aliénistes ont déclaré partiellement responsable ne peut être rendu entièrement responsable.

Le ministère public se doit de vous demander par quel mobile Auberlin a été poussé. Vous avez à chercher de scruter jusqu'au plus profond de vos consciences.

On a présenté Auberlin comme un ennemi du patron! Et ces raisonnements théoriques, ils comptent partout. Allons donc! continue l'honorable défenseur.

Le rapport médical est d'une netteté parfaite. Auberlin, d'après ce rapport, n'est que partiellement responsable. C'est un irresponsable certainement.

Le défenseur termine sa belle plaidoirie en demandant, au jury s'il croit en même temps Auberlin coupable et responsable, de répondre : Oui, à la première question ; non, à la seconde, et d'accorder des circonstances atténuantes.

VERDICT

Le président résume les débats. Le jury entre dans la salle des délibérations à 5 heures 34. A 6 heures 45 il en ressort avec un verdict affirmatif sur les deux questions.

Il y a admission de circonstances atténuantes.

La Cour, en conséquence, condamne Auberlin **en huit ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour.**

A 6 heures 50, l'audience était levée.

Louis Barbe.

Samedi en jugera :

M. Thévenet, ancien maire, contre MM. Coulaud, maire, Bertaux, adjoint, Asselin, Dual, Colée, Boulanger, Galinotti, Rouslet, Malingre, Vautrain, Warnier, Lefèvre et Fossier, conseillers municipaux (diffamation).

Ministère public : M. Grandjean.

Défenseur : Me Brissart, pour M. Thévenet.

Installations électriques privées.

MM. Mathieu, Péronne et Humbert, ingénieurs constructeurs, 2, rue de Mulhouse et 34, rue de Courlancy, à Reims, se chargent de toutes les installations électriques d'appartements et industrielles, quelles qu'elles soient : lumière, force, chauffage, sonnerie, téléphone.

Leurs installations sont établies dans les meilleures conditions de prix et de qualité. 10329

Laines de France.

Grand Marché de Reims du 31 juillet

COMMUNES VENTE

A l'exclusion des laines mérinos et des bonnes croisées fines dont la totalité a été rapidement enlevée, cette campagne, au fur et à mesure de la tonte, il n'y avait à nos encheres de ce jour que des laines ordinaires et inférieures de toisons.

Sur environ *35.000* toisons offertes, *25.000* ont été adjugées tant sur enchères qu'aussitôt après. Les communes sous forment la presque totalité des lots invendus.

Suiets. — Cours sans changement sur ceux de la vente précédente. Les croisées courantes et inférieures de Seine-et-Marne et du Loiret ont trouvé un peu plus facilement acquéreurs.

Lavés à dos. — Mêmes cours également qu'à la vente du 12 juillet, avec une attention toujours bien soutenue pour cette catégorie de laines.

SUINTS

Laines fines, toutes qualités .	Néant.
Laines moies ordinaires	0 90 à 1 075
Laines moies et bâtilleuses lourdes	0 75 à 0 875
Laines croisées, qualité courantes	0 85 à 1 00
Laines croisées, qualité inférieures	0 775 à 0 825
Laines communes	0 60 à 0 70
Laines défectueuses ou déclassées	0 60 à 0 725

LAVÉS A DOS

Laines fines toutes qualités. .	Néant.
Laines moies moyen lavage. .	1 90 à 1 975
Laines moies mauvais lavage.	1 70 à 1 875
Laines croisées moyen à bon lavage.	1 725 à 1 95
Laines croisées inférieures mauvais lavage	1 60 à 1 70
Laines communes ou croisées défectueuses.	1 40 à 1 75

NOTA. — La 6e et dernière vente publique de cette campagne aura lieu le mardi 15 octobre prochain. Nous engageons MM. les cultivateurs éleveurs de prendre de cette dernière vente à ne pas attendre à la dernière limite pour nous faire leurs expéditions.

Nous savons qu'il reste encore bon nombre de laines croisées et communes invendues dans la Haute Marne, la Meuse, la Somme, la Seine Inférieure, le Pas-de-Calais. Nous rappelons à MM. les producteurs qu'en dehors de la vente publique, nous nous tenons toute l'année à leur disposition pour la vente à l'amiable de leurs laines aux conditions ordinaires, sans aucun frais supplémentaire.

Des avances d'argent seront faites à ceux qui en feront la demande, aussitôt l'arrivée de la marchandise.

Reims, le 31 juillet 1901.

Le Directeur, G. Lebaud.

Le Courtier, Ch. Lottier.

Bureau central de mesurage des Tissus.

Mouvement du mois de Juillet 1901.

Année 1900.

	Colis	Operations	Kilogs
Laine peignée .	2.536	703	202,70192
Laine filée.	105	93	28,0094
Laines diverses.	142	49	19,3885
Numérotages. .	»	36	»
Décrusages. .	»	»	»
Totaux. . .	2.983	»	310,1081

Année 1901.

	Colis	Operations	Kilogs
Laine peignée .	5.009	1.374	501,163.2
Laine filée.	105	105	21,733 6
Laines diverses.	376	119	13,904.3
Numérotages. .	»	38	»
Décrusages. .	»	»	»
Totaux. . .	6.189	»	707,191.1

Le directeur, Bouz.

Pharmacies de garde.

Le Dimanche 4 août

MM. Cadart, rue de Vesle, 34.
Cloust, rue Cérès, 11.
Thomas, rue de l'Université, 41.
Weber, rue Thiers, 31.
Baudet, place Saint-Timothée, 6.
Lartilleux, place St-Timothée, 30.

THÉATRES ET CONCERTS

Concert renvoyé.

La Musique du 132e de ligne devant prêter son concours à une fête organisée au Vélodrome par le Bicycle Club Rémois, ne sera pas entendre le dimanche 4 août, de 8 heures à 9 heures du soir, au kiosque des Marronniers.

Sociétés Rémoises

Anciens élèves de l'avenue de Laon. — MM. les sociétaires sont informés que d'est dimanche prochain 4 août qu'aura lieu la dernière séance de tir. Le concours sera clos à midis précis.

Anciens élèves, rue Anquetil. — Les membres de l'Arbouillon sont informés que la séance de clôture du concours annuel de tir aura lieu dimanche prochain 4 août.

Le stand sera ouvert de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Anciens Elèves de la rue Fossardin. — Dimanche prochain, 4 août, clôture du concours de tir. Le stand sera ouvert de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Entrée : rue Sainte-Marguerite.

Le Comité.

Les Prévoyants de l'Avenir. — Les membres de la 135e section sont informés que le recette mensuelle se fera le dimanche 4 courant, de 9 heures à 11 heures, au local habituel, 66, rue de Monsieur (école de filles).

Le Bureau a l'honneur d'informer les sociétaires que l'autorisation étant rendue, les adhésions seront reçues comme par le passé.

Sociétaires inscrits : 261.200.

Avoir social au 31 juillet : 38.256,000 fr.

A l'Assemblée du 28 juillet, les sociétaires suivants ont été élus :

MEMBRES DU BUREAU

MM.
J. Bentley, président, 34, rue Houzeau-Muiron.
I. Hodges, premier vice-président, 23, rue des Tilleuls.
Viver, deuxième vice-président, 6, rue du Ruisselet.
R. Smith, trésorier, 86, boulevard Saint-Marceaux.
P. Tscoll, trésorier-adjoint, 150, rue des Romains.
Thomas, secrétaire, 8, rue Lenoirte.
Perotin, secrétaire-adjoint, 193, avenue de Laon.
Marchet, comptable, 17, rue de la Chaussée-Bocquaine.
Etienne, comptable-adjoint, rue Saint-Thomas.
Pollion, membre, 57, faubourg Cérès.
Bugé, archiviste, 57, porte Laon.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Lasseaux, président, 76, place d'Erlon.
Barrès, secrétaire, 46, biens Laion.
Fournier, membre, 157, rue des Capucins-Robin, membre, 13, rue Chabaud.
Montrel, membre, 34, rue Houzeau-Muiron.
Pasteux, membre, 169, rue de Cormicy.

État Civil de la ville de Reims

Du 2 août 1901.

NAISSANCES

1565. — Ernest-Alphonse Lasteur, rue Pasteur, 17.
1566. — Marcelle-Marguerite Lévy, rue de l'Arquebuse, 13.
1567. — Augustine-Marie Wolfrat, rue du Barbâtre, 142.
1568. — André-Camille Couvert, rue Favart d'Herbigny, 10.
1569. — Raphaël Dufour, rue Fléchambault, n° 71.

DÉCÈS

1565. — René-Paul Muller, 4 mois, rue Croix-Saint-Marc, 133.
1566. — Jean-René Colmart, 10 mois, rue d'Alsace-Lorraine 38.
1567. — Olga Hyacinthe Micherolli, 16 jours, avenue de Paris, 92.
1568. — Andrée-Jeanne Dépontbles, 2 mois, rue Favart d'Herbigny 10.
1569. — Marcel-Camille Lucien Renault, 2 mois, rue Saint-Jean-Gérard, 9.
1570. — Valentine Simonnet, 12 jours, rue de Courlancy, 163.
1571. — Henriette Morelle, 65 ans, journalière, rue Favart d'Herbigny, 35.
1572. — Lévard Fouquet, 5 ans, rue de Saint-Thierry, 54.

CHRONIQUE DU DÉPARTEMENT

Arrondissement de Reims

FISMES. — *Tonnelle de la fête.* — Divers membres de la commission municipale des fêtes, considérant qu'aucune attraction ne figure au programme des réjouissances, il avait lieu de distraire du programme du lundi de la fête le tirage de la tombola pour le reporter au jour du rechaud.

Pour agrémenter cette opération, la Musique municipale serait prête de jouer quelques-uns de ses meilleurs morceaux.

Cette modification du programme ne peut qu'être favorablement accueillie; de la sorte le lot est tout trouvé pour envoyer les commandes le dimanche 11 août, pour cinq heures, moment où il sera procédé au tirage de la tombola.

Les ressortissantes qui n'ont pas encore eu de billets feront bien de profiter de ce répit pour enlever ceux qui restent à place.

Encore feront-ils bien dans hâter.

COULOMMES-VRIGNY. — *Tir.* — Séance de tir, dimanche prochain, 4 courant, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.

VERZENAY. — *Société de Tir* l'Alliance. — A l'occasion de la Fête paroissiale, grand concours se fait ce jour, le lundi 5 août.

Durée du concours : le matin, de 8 heures à 11 heures; le soir, de 2 heures 1/2 à 6 heures 1/2.

Prix de la série : 4 balles, 0 fr. 50.

Classement aux deux plus belles séries, au plus grand nombre de points, au plus grand nombre de balles, lorsque par les suivants.

Distribution des prix au stand à l'issue de la séance.

Nombreux prix en espèces.

En cas de mauvais temps, le comité se réserve le droit de reporter le tir au lendemain.

Arrondissement d'Epernay

ÉPERNAY. — *Stupide plaisanterie.* — Vendredi, vers midi et demi, deux jeunes gens prenaient leurs ébats dans une maison mal famée. L'un d'eux, Médard A..., s'amusait à introduire dans la bouche un revolver du calibre 8 millimètres en disant : « Quand je voudrai me tuer, voilà comment je ferai. »

Il répétait cette plaisanterie pour la troisième ou quatrième fois lorsque la gâchette, trop vivement pressée, fit s'abattre le percuteur.

Le malheureux tomba raide mort.

Le corps a été transporté au domicile du défunt, 23, rue des Rochereds.

M. le docteur Evrard a procédé aux constatations médico-légales.

Dans les Sports

CYCLISME

Grand-Prix cycliste de la Ville de Reims.

A qui le Grand-Prix ?

A qui le Grand-Prix et les huit cents francs ? Voilà, certes, une question que n'est guère posée plus d'un sportman, et que nous allons essayer de résoudre.

D'après les dernières performances des coureurs engagés, nous voyons comme gagnants des neuf séries : Jacquelin, Grugeau, Momo, Bourotte, Gossil, Proin, Jue, Troussier et Gaston.

Pour les trois demi-finales, nous voyons comme gagnants : Jacquelin, Grugeau, Momo, Bourotte, Gossil, Proin, Jue, Troussier et Gaston.

Quant à la 2e demi-finale, nous choisirons Grugeau, quoique Proin, Jue et Bourotte ont droit également à notre choix et que nous ne serions pas étonnés de les voir arriver.

La finale du Grand Prix réunirait donc Jacquelin, Momo et Grugeau. Nous eimerions de voir Grugeau qui sera certainement intimidé par le public rémois ; il reste Jacquelin et Momo. Et Momo sera en plein entraînage à la course et en tête, sûrement Jacquelin ne l'aura pas ; mais comme Jacquelin est un grand tacticien, il est certaine qu'il ne se laissera pas prendre de vitesse et qu'il pourra gagner son fameux demi-prix qui a la réelle envergure.

Nos pronostics sur le papier et nous toutes réserves des accidents et incidents toujours à prévoir, seraient : Jacquelin 1er, Momo 2e, Grugeau 3e.

Et maintenant les paris sont ouverts.

Rappelons que la Musique du 132e de ligne prêtera son gracieux concours à cette fête et ce ne sera pas un des moindres attraits.

Le prix des places est fixe comme suit :

Tribunes, 3 fr. ; premières (couvertes), 2 fr. ; secondes, 1 fr. 25 ; troisième, 0 fr. 75.

AISNE

FOLEMBRAY. — Un drame intime a mis en émoi Folembray, rondé dernier. Alors qu'elle paisiblement était toute à la joie qui qu'elle ménétrait la fête patronale, le bruit courait que la dame Gibet venait de tirer un coup de revolver qu'en mari et qu'elle l'avait probablement frappé à mort.

Voici comment les faits se sont passés :

Dernièrement, la dame Gibet, domestique à la ferme de Crasne et qui vit séparée de son mari, un individu de 37 à 38 ans, ancien valet de chiens au château de Folembray, était venue dans sa commune natale, où elle devait être marraine. Gibet et sa femme s'étaient rencontrés et déjà une altercation s'était élevée entr'eux.

Lundi, le baptême ayant lieu, la dame Gibet et son frère faisaient la distribution des dragées à leurs amis lorsque vers trois heures et demie, ils remarquèrent au domicile de leur mère, Mme Baujon, dite Jouquet, qui, elle, se trouvait dans le voisinage. La première personne qu'ils aperçurent dans la maison en fut Gibet. Celui-ci était posé dans le jardin avec canne en carreau d'une fenêtre et cherchait un matelas qu'il prétendait lui appartenir.

Une dispute s'éleva. Gibet menaça son beau frère et sa femme et celles-ci s'armèrent d'un revolver, dit-on à bout portant sur son mari. Gibet fut atteint à l'aréole sourcilière droite et la balle tirant entre l'œil et la paroi qui le contient se logea dans la tête.

Effrayés de ce qu'ils venait de faire, la dame Gibet courut raconter les faits au curon, M. Bush et revint avec lui chez Mme Baujon. Le garde trouva Gibet qui n'avait pas perdu connaissance, occupé à laver le sang qui coulait de sa blessure, le fit reconduire chez Mme Gibet mère, informa le maire et l'injura fort. A leur tour, prévinrent les gendarmes de Couey.

Gibet a été soigné par M. le docteur de Saint-Gobain et celui-ci craint que le blessé ne perde l'œil.

Le blessé est mal considéré dans le bourg. Il passe pour un paresseux et pour ne faire sourer par sa mère, qui vit elle-même bien difficilement. On nous est, au surplus, que Gibet est allé à diverses reprises à la ferme de Crasne, où travaille sa femme pour la mencer du lui faire son affaire.

Le gendarmerie de Couey est venue à Folembray pour y faire son enquête.

AMER PICON
Se méfier des Imitations
Demandez "Un Picon"

GALERIES RÉMOISES
REIMS — Rue de l'Arbalète — REIMS
NOUVEAUTÉS — CONFECTIONS — AMEUBLEMENTS
Maison la plus ancienne et la plus importante de toute la région.
A TOUS LES COMPTOIRS
SOLDES DE FIN DE SAISON
Coupons, Séries d'occasion, Objets confectionnés très largement soldés
Articles de Voyages et de Bains de Mer
TISSUS SPÉCIAUX POUR COSTUMES TOURISTES
MALLES ET VALISES, SACS ET TROUSSES
Appareils et Accessoires pour la PHOTOGRAPHIE
CHARRETTES ET VOITURES POUR ENFANTS
JEUX DE JARDIN, HAMACS, CROQUETS, etc.
Sièges rotin laqué, Parasols
Grand choix de TISSUS LÉGERS, soie, satin fil et soie pr Costumes, Jupes, Corsages et Tabliers
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
CHEMISES, CHAPELLERIE, FAUX-COLS pour hommes et jeunes gens
Les Magasins sont fermés les dimanches toute la journée.

Etude de Me Paul LAIGNIER, avoué à Reims rue Libergier, 59.

Assistance judiciaire. — Décision du 4 avril 1900.

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Reims, le 29 mars 1900, enregistré et signifié.

Entre Madame Marie-Léontine Mollet, épouse du sieur François Bauchard, sommelier, dont elle demeure à Reims, rue de Venise, 15, chez Madame veuve Mollet, sa mère.

Et Monsieur François Bauchard, sommelier, demeurant à Reims, rue Gambetta, 11.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre les époux Bauchard-Mollet, à la requête et au profit de la femme.

La présente insertion est faite en vertu d'un ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Reims, en date du 29 juillet 1901, enregistrée et conformément aux prescriptions de l'article 247 nouveau du code civil pour faire courir les délais d'opposition et d'appel.

Pour extrait conforme :

Signé : Paul Laignier.

A LA BRODEUSE
MAISON ODELIN
Fondée en 1843
Actuellement 36, rue Colbert, 36
(PLACE L'HOTEL DE VILLE)
Installation nouvelle — Agrandissement considérable
Mercerie, Ganterie, Bonneterie
Cravates, Foulards, Bretelles, Corsets
Tapisserie d'Ameublement, ancienne et style moderne
Lingerie et Layette dessinée, Nouveautés
Fentre pour Ameublement
Fournitures pour Couturières
Grand choix de Coupons de Soieries de la Fabrique de Lyon
Broderies artistiques, Ouvrages de Dames
ELÉGANCE, SOLIDITÉ, MODICITÉ DES PRIX

HORS CONCOURS Exp. PARIS 1900
POUDRE DE RIZ
ADHÉRENTE, PRÉCIEUSE EXQUISE, INVISIBLE
LA MADONE
Vente en Gros : 32, Rue d'Enghien, PARIS
Aux deux Sortes des Grands Magasins

AU
PETIT PARIS
FIN DE SAISON
Actuellement
VENTE A PRIX RÉDUITS
DE TOUS LES
Articles Confectionnés et Tissus d'Été
Chemisettes et Corsages, Costumes de toile pour dames
Batistes Imprimées, Plumetis, Batiste mercerisée
Toile nationale, Coutils et Toile de soie.
RÉCLAME
DU LUNDI 5 AOUT
COUVRE LIT tricot franges, grande taille 4 90
DRAP coton pour vêtements d'enfants, large sur 1m30, le mètre. . 1 45
SERVIETTES nid d'abeilles, grande taille, la douzaine 2 75
CHARRETTES ET VOITURES
pour Enfants
L'achat d'une voiture donne droit à un beau COUSSIN LIBERTY
AU PETIT PARIS

Demandes et Offres d'emploi

ON demande un JEUNE MÉNAGE, le mari commandeur, serait logé. — Bonnes références.

S'adresser 19 et 21 place des Marchés.

UN MONSIEUR demande dame de comptoir de 40 à 45 ans. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal. 12355

JEUNE HOMME 18 ans, bonne présentation, belle écriture, 4 ans maison tissus premier ordre, bonnes références, désirerait emploi soit, soit dans commerce vins, alimentation, etc.

S'adresser au bureau du journal. 12328

ON demande une Apprentie au *Gamin de Paris*, 9, place de l'Hôtel-de-Ville, à Laon. (Chaussures, Bonneterie.) 12332

AUX SŒURS DE CHARITÉ
REIMS
VACANCES 1901
Immense choix de Malles en bois, osier, Valises, Sacs à main, Sacs de nuit, Sacs garnis et non garnis, Trousses de voyage, Porte-Monnaie, Porte-Cartes Portefeuilles, Porte-Photographie
A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
VALISES AVEC SERRURE depuis 0 fr. 90
Parfumerie toutes marques, Peignes de nuque et de côté, Bigoudis, Courroies de voyage, Filets cheveux, Brosses, etc., etc.
UN TICKET DONNANT DROIT A UN ESCOMPTE EN ESPÈCES DE 3 CENT. PAR FR. EST REMIS A CHAQUE ACHETEUR

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France